

Communiqué du dimanche 23 juillet 2017

Aide au logement : les handicapés devront se serrer (encore plus) la ceinture !



Sous prétexte d'économie budgétaire, le gouvernement vient d'annoncer une baisse uniforme des aides au logement de cinq euros par mois à compter du 1er octobre.

Cette mesure sans précédent va frapper les personnes ayant de faibles revenus, dont notamment les handicapés et personnes âgées qui pour beaucoup survivent avec à peine plus de 800 € mensuels, soit 200 € en dessous du seuil de pauvreté.

C'est pourquoi nous demandons l'annulation de cette baisse !

Par ailleurs, nous rappelons nos revendications en matière de ressources :

- Alignement du montant de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) et de tous les minimums de pensions sur le SMIC net.
- Suppression de la prise en compte des revenus du conjoint/concubin/PACsé dans le calcul de l'AAH et des autres allocations et pensions. L'examen des droits ne doit tenir

compte que des revenus du seul bénéficiaire handicapé, et de l'entretien des personnes à sa charge.

Pour le CDTHED, le Président : Henri Galy

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Galy', with a stylized flourish extending from the end of the word.

Contact presse : Henri Galy — téléphone : 04 76 53 20 62.